

RCS : TOULON Code greffe : 8305

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de TOULON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2013 B 00330 Numéro SIREN : 791 246 739 Nom ou dénomination : 2NME
--

Ce dépôt a été enregistré le 16/05/2022 sous le numéro de dépôt B2022/004311

SAS 2NME 2018

101 Bis RUE REPUBLIQUE
83140 SIX FOURS PLAGES

Sommaire

Attestation de Présentation	1
Bilan	2
ACTIF	2
<i>Actif immobilisé</i>	<i>2</i>
<i>Actif circulant</i>	<i>2</i>
PASSIF	3
<i>Capitaux Propres</i>	<i>3</i>
<i>Provisions pour risques et charges</i>	<i>3</i>
<i>Emprunts et dettes</i>	<i>3</i>
Compte de résultat	4
Liasse 19 IS RS	6

Attestation de Présentation

ATTESTATION

d'expert comptable

MISSION DE PRÉSENTATION DES COMPTES ANNUELS

Dans le cadre de la mission de Présentation des comptes annuels de l'entreprise SAS 2NME pour l'exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018 et conformément à nos accords, j'ai effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil supérieur de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation de comptes.

A la date de mes travaux qui ne constituent ni un examen limité, ni un audit et à l'issue de ceux-ci, je n'ai pas relevé d'élément remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 18 pages, se caractérisent par les données suivantes :

total du bilan	526 959,34 Euros
chiffre d'affaires	220 550,77 Euros
résultat net comptable	-7 883,53 Euros

Fait à PARIS
Le 10/04/2019

Signature de l'Expert Comptable

Cabinet SAS ECGA AUDIT EXPERTISE CONSEIL

Bilan

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort. prov.	Net	Net	
Capital souscrit non appelé (0)					
Actif immobilisé					
Frais d'établissement					
Recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires					
Fonds commercial	410 000		410 000	410 000	
Autres immobilisations incorporelles					
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels	17 953	14 040	3 912	6 413	- 2 501
Autres immobilisations corporelles	223 024	129 735	93 290	115 870	- 22 580
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
Participations évaluées selon mise en équivalence					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	12 100		12 100	12 100	
TOTAL (I)	663 077	143 775	519 302	544 384	- 25 082
Actif circulant					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens					
En-cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises	860		860	2 780	- 1 920
Avances et acomptes versés sur commandes					
Clients et comptes rattachés	223		223		223
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs					
. Personnel					
. Organismes sociaux					
. Etat, impôts sur les bénéfices	1 518		1 518	2 132	- 614
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	3 200		3 200	4 674	- 1 474
. Autres	500		500	803	- 303
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement					
Disponibilités	62		62	5 950	- 5 888
Instruments de trésorerie					
Charges constatées d'avance	1 294		1 294	1 493	- 199
TOTAL (II)	7 657		7 657	17 831	- 10 174
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecart de conversion actif (V)					
TOTAL ACTIF (0 à V)	670 734	143 775	526 959	562 215	- 35 256

Bilan (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé : 10 000)	10 000	10 000	
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...			
Ecart de réévaluation			
Réserve légale			
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves			
Report à nouveau	9 869	6 266	3 603
Résultat de l'exercice	-7 884	3 603	- 11 487
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Résultat de l'exercice précédent à affecter			
TOTAL (I)	11 985	19 869	- 7 884
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
TOTAL (III)			
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
. Emprunts	259 927	284 038	- 24 111
. Découverts, concours bancaires	21 624	11 197	10 427
Emprunts et dettes financières diverses			
. Divers			
. Associés	184 925	202 063	- 17 138
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	25 793	20 485	5 308
Dettes fiscales et sociales			
. Personnel	2 750	2 993	- 243
. Organismes sociaux	1 683	4 076	- 2 393
. Etat, impôts sur les bénéfices			
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	38		38
. Etat, obligations cautionnées			
. Autres impôts, taxes et assimilés	12 634	15 274	- 2 640
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	5 600	2 220	3 380
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance			
TOTAL (IV)	514 974	542 348	- 27 372
Ecart de conversion passif(V)			
TOTAL PASSIF (I à V)	528 959	562 215	- 35 256

Compte de résultat

Présenté en Euros

Présenté en Euros						
	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)		Variation absolue	%
	France	Exportations	Total	Total		
Ventes de marchandises						
Production vendue biens						
Production vendue services	220 551		220 551	241 814	- 21 263	-8,79
Chiffres d'affaires Nets	220 551		220 551	241 814	- 21 263	-8,79
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges						
Autres produits			1		1	N/S
Total des produits d'exploitation (I)			220 552	241 814	- 21 262	-8,79
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			13 477	12 040	1 437	11,94
Variation de stock (marchandises)			1 920	-2 160	4 080	188,89
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approv.)						
Autres achats et charges externes			149 592	153 136	- 3 544	-2,31
Impôts, taxes et versements assimilés			10 150	10 062	88	0,87
Salaires et traitements			25 078	31 308	- 6 230	-19,90
Charges sociales			3 284	4 129	- 845	-20,47
Dotations aux amortissements sur immobilisations			25 082	25 553	- 471	-1,84
Dotations aux provisions sur immobilisations						
Dotations aux provisions sur actif circulant						
Dotations aux provisions pour risques et charges						
Autres charges			4		4	N/S
Total des charges d'exploitation (II)			228 587	234 070	- 5 483	-2,34
RESULTAT EXPLOITATION (I-II)			-8 035	7 744	- 15 779	203,76
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						
Produits financiers de participations						
Produits des autres valeurs mobilières et créances						
Autres intérêts et produits assimilés						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement						
Total des produits financiers (V)						
Dotations financières aux amortissements et provisions						
Intérêts et charges assimilées			5 464	8 241	- 2 777	-33,70
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement						
Total des charges financières (VI)			5 464	8 241	- 2 777	-33,70
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			-5 464	-8 241	2 777	33,70
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II+III-IV+V-VI)			-13 499	-497	- 13 002	N/S

Compte de résultat (suite)

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)	Variation absolue	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	7 880	2 839	5 041	177,56
Produits exceptionnels sur opérations en capital	149	2 394	- 2 245	-93,78
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels (VII)	8 029	5 233	2 796	53,43
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	2 413	1 133	1 280	112,97
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
Total des charges exceptionnelles (VIII)	2 413	1 133	1 280	112,97
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	5 616	4 100	1 516	36,98
Participation des salariés (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
Total des Produits (I+III+V+VII)	228 581	247 047	- 18 466	-7,47
Total des charges (II+IV+VI+VII+IX+X)	236 464	243 445	- 6 981	-2,87
RESULTAT NET	-7 884	3 603	- 11 487	318,82
Dont Crédit-bail mobilier				
Dont Crédit-bail immobilier				

Liasse 19 IS RS

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)

①

BILAN SIMPLIFIÉ

DGFIP N° 2033-A-SD 2019

Désignation de l'entreprise : <u>SAS 2NME</u>				Néant ☐ *	
Adresse de l'entreprise : <u>101 Bis RUE REPUBLIQUE 83140 SIX FOURS PLAGES</u>					
SIRET : <u>7 9 1 2 4 6 7 3 9 0 0 0 1 9</u>					
Durée de l'exercice en nombre de mois : <u>12</u>				Durée de l'exercice précédent : <u>12</u>	
				Exercice N clos le <u>31/12/2018</u>	
ACTIF		Brut 1	Amortissements Provisions 2	Net 3	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	010	410 000	012	410 000
	Fonds commerciaux *	014		016	
	Autres *				
	Immobilisations corporelles *	028	240 977	030	143 775
	Immobilisations financières * (1)	040	12 100	042	12 100
	Total I (5)	044	663 077	048	519 302
ACTIF CIRCULANT	STOCKS				
	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052	
	Marchandises *	060	860	062	860
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066	
	Créances (2)				
	Clients et comptes rattachés *	068	223	070	223
	Autres * (3)	072	5 218	074	5 218
	Valeurs mobilières de placement	080		082	
	Disponibilités	084	62	086	62
	Charges constatées d'avance *	092	1 294	094	1 294
	Total II	096	7 657	098	7 657
Total général (I + II)		110	670 734	112	526 959
PASSIF				Exercice N NET	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	10 000		
	Écarts de réévaluation	124			
	Réserve légale	126			
	Réserves réglementées *	130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)	131		132	
	Report à nouveau	134	9 869		
	Résultat de l'exercice	136	(7 884)		
	Provisions réglementées	140			
	Total I	142	11 985		
	Provisions pour risques et charges	Total II	154		
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156	281 551		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164			
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166	25 793		
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)	169	184 925	172	207 630
	Produits constatés d'avance	174			
	Total III	176	514 974		
Total général (I + II + III)		180	526 959		
RENVIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182
	(3) Dont compte courant d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

SAGE Experts-comptables Janvier 2019

② **COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)**

DGFIP N° 2033-B-SD 2019

Formulaire obligatoire (article 302 *septies* A du Code général des impôts) Désignation de l'entreprise SAS 2NME Néant ☐

A – RÉSULTAT COMPTABLE Formulaire déposé au titre de l'IR 018 Exercice N clos le 31/12/2018

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			209		210		
	Production vendue	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires			214		
		Services *		217		218	220 551	
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222		
	Production immobilisée *					224		
CHARGES D'EXPLOITATION	Subventions d'exploitations reçues					226		
	Autres produits					230	1	
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)						232	220 552
	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)					234	13 477	
	Variation de stocks (marchandises) *					236	1 920	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)					238		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					240		
	Autres charges externes *	(dont crédit bail : - mobilier - immobilier)				242	149 592	
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)			243	7 323	244	10 150
	Rémunérations du personnel *					250	25 078	
Charges sociales (cf. renvoi 380)					252	3 284		
Dotations aux amortissements *					254	25 082		
Dotations aux provisions					256			
Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *			259		262	4	
	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles			260				
Total des charges d'exploitation (II)						264	228 587	
1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)							270	(8 035)
Produits financiers (III)				280		Charges financières (V)		
Produits exceptionnels (IV)						294	5 464	
Charges exceptionnelles (VI)				dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		347		
				dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		348		
Impôt sur les bénéfices *				(VII)		306		
2 – BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)							310	(7 884)
B – RÉSULTAT FISCAL			Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312		314	7 884
Régime d'impôts	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *				316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres amortissements non déductibles				318			
	Provisions non déductibles *				322			
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033-NOT-SD)				324			
	Divers *, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM *	248		330	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option			(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 249 sexies D))	249		251	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998			
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999			
Deductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						997	
	Entreprises nouvelles (44 sexies)	986		ZFU-TE (44 octies et octies A)	987		342	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)	981		JEI (44 sexies A)	989			
	ZRD (44 terdecies)	127		ZRR (44 quindécies)	138			
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	991		Pôles de compétitivité hors CICE (art. 44 undécies)	990			
	ZFA (44 quaterdecies)	345		Investissements outre-mer	344			
	Bassins urbains à dynamiser – BUD (art. 44 sexdecies)				992			
	Droit divers							
	Créance due au report en arrière du déficit				346		350	
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies)				655			
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS						Bénéfices col. 1 Déficit col. 2	352	
Déficit de l'exercice reporté en arrière *							356	
Déficits antérieurs reportables * 114 dont imputés sur le résultat :							360	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS						Bénéfices col. 1 Déficit col. 2	370	
							372	9 402

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

SAS 2NME

Extension

[illegible]

③

IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

DGFIP N° 2033-CSD 2019

Formulaire obligatoire (article 302 <i>septies</i> A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise : SAS 2NME						Néant ☐ *					
I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400	410 000	402		404		406	410 000		410 000		
	Autres	410	94 876	412		414	94 876	416					
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426					
	Constructions	430		432		434		436					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	17 953	442		444		446	17 953		17 953		
	Installations générales, agencements divers	450	222 514	452		454		456	222 514		222 514		
	Matériel de transport	460		462		464		466					
	Autres immobilisations corporelles	470	510	472		474		476	510		510		
Immobilisations financières		480	12 100	482		484		486	12 100		12 100		
TOTAL		490	757 953	492		494	94 876	496	663 077		663 077		
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements affectés aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES													
Immobilisations incorporelles		500	94 876	502		504	94 876	506					
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516					
	Constructions	520		522		524		526					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	11 539	532	2 501	534		536	14 040				
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540	106 735	542	22 489	544		546	129 224				
	Matériel de transport	550		552		554		556					
	Autres immobilisations corporelles	560	419	562	92	564		566	510				
TOTAL		570	213 569	572	25 082	574	94 876	576	143 775				
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nature des immobilisations cédées vides de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10			
	Frais premier d'è												
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Court terme *	Plus ou moins-values							
	①	②	③	④	⑤	19 % ⑥		15 % ou 12,8 % ⑦		0 % ⑧			
1	94 876	94 876											
2													
3													
4													
5													
6													
7													
8													
9													
10													
TOTAL	578	94 876	580	94 876	582		584		586		588		
		Plus-values taxables à 19 % (1)	579		Régularisations	590		583		587		589	
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art. 39 <i>terdecies</i>)									591				
TOTAL						596		585		597		599	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 F et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

DGFIP N° 2033-D-SD 2019

Formulaire obligatoire (article 302 *supra*)
A bis du Code général des impôts

④

**RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES -
DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS**

Désignation de l'entreprise : SAS 2NME										Néant ☐	
I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES											
A NATURE DES PROVISIONS			Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice		
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606			
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607			
	Autres provisions réglementées *	610		612		614		616			
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626			
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636			
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646			
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656			
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666			
TOTAL		680		682		684		686			
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES											
		Dotations		Reprises							
Immob. incorporelles	700		705								
Terrains	710		715								
Constructions	720		725								
Inst. techniques mat. et outillage	730		735								
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745								
Matériel de transport	750		755								
Autres immobilisations corporelles	760		765								
TOTAL		770		775							
C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)											
1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes										
2											
3											
4											
5											
6											
7											
TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD										780	
II DÉFICITS REPORTABLES											
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		982	114								
Déficits imputés		983									
Déficits reportables		984	114								
Déficits de l'exercice		960	9 402								
Total des déficits restant à reporter		970	9 516								
III DÉFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C											
Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI		995									
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)		996									
IV DIVERS											
Primes et cotisations complémentaires facultatives										381	
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *										380	
N° du centre de gestion agréé										388	
Montant de la TVA collectée										374	22 315
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)										378	24 289
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant										390	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice										398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI										397	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts)

⑤

DETERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTEE

DGFIP N° 2033-E-SD 2019

Désignation de l'entreprise: SAS 2NME		Néant ☐ *	
Exercice ouvert le: 01/01/2018 et clos le: 31/12/2018		Données en nombre de mois 1 2	
DÉCLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel *: 376		3,00	
Dont apprentis 657			
Dont handicapés 651			
Effectifs affectés à l'activité artisanale 861			
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE			
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises 108		220 551	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées 118			
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante 119			
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges 105			
TOTAL 1 106		220 551	
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun) 115		1	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation 143			
Subventions d'exploitation reçues 113			
Variation positive des stocks 111			
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée 116			
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation 153			
TOTAL 2 144		1	
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾			
Achats 121		27 295	
Variation négative des stocks 145		1 920	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances 125		45 663	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois 146			
Taxes déductibles de la valeur ajoutée 133			
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun) 148		4	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée 128			
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois 135			
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante 150			
TOTAL 3 152		74 882	
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3) 137		145 670	
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF) 117		145 670	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD			
Mono-établissement au sens de la CVAE, cocher la case 020 ☒			
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106) 022 220 551		Effectifs au sens de la CVAE * 023 3,00	
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI) 026			
Période de référence 024 0 1 / 0 1 / 2 0 1 8 160 3 1 / 1 2 / 2 0 1 8			
Date de cessation			
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.			
* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD au § déclaration des effectifs.			

6

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N°2033-F-SD 2019

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.T.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt

(1) Néant ☐ *

Exercice clos le

31/12/2018

SIREN

7 9 1 2 4 6 7 3 9

Dénomination de l'entreprise

SAS 2NME

Adresse (voie)

101 Bis RUE REPUBLIQUE

Code postal

83140

Ville

SIX FOURS PLAGES

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	2	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	10000

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) MME Nom patronymique GRANDAZZI Prénom(s) NATHALIE
 Nom marital BUREAU % de détention 49,00 Nb de parts ou actions 4900
 Naissance : Date 02/03/1969 N° Département 93 Commune NOISY LE SEC Pays FRANCE
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Titre (2) M Nom patronymique BUREAU Prénom(s) ERIC
 Nom marital % de détention 51,00 Nb de parts ou actions 5100
 Naissance : Date 04/07/1968 N° Département 75 Commune PARIS Pays FRANCE
 Adresse : N° 16 Voie LES PLATANES CHEMIN DES PLATANIERES
 Code Postal 83330 Commune LE BEAUSSET Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotier chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2033-G-SD 2019

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

N° de dépôt

(1) Néant ☒ *

Exercice clos le

31/12/2018

SIREN

7 9 1 2 4 6 7 3 9

Dénomination de l'entreprise

SAS 2NME

Adresse (voie)

101 Bis RUE REPUBLIQUE

Code postal

83140

Ville

SIX FOURS PLAGES

1 - NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE :

905

Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
			Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
			Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
			Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
			Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
			Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
			Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
			Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
			Pays

SAGE Experts-comptables Janvier 2019

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2033-NOT-SD.

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES				N° 2065-SD 2019	
Formulaire obligatoire (art 223 du Code général des impôts)					
IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS					
Exercice ouvert le		01012018		et clos le 31122018	
Déclaration soumise pour le régime d'imposition des groupes				Régime d'imposition des groupes	
SI PME innovantes, indiquer le code d'activité					
N° de déclaration					
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE					
Désignation de la société			Adresse du siège social		
SAS 2NME 101 Bis RUE REPUBLIQUE 83140 SIX FOURS PLAGES					
SIRET 7 9 1 2 4 6 7 3 9 0 0 0 1 9			Métier: closdespins@orange.fr		
Adresse du principal établissement			Ancienne adresse en cas de changement		
RÉGIME FISCAL DES GROUPES					
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)					
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante					
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère					
SIRET					
B ACTIVITÉ					
Activités exercées		Hôtels et hébergement similaire		Si vous avez changé d'activité, cochez la case	
C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)					
1 Résultat fiscal		Bénéfice imposable à 33 1/3 % ou à 31 %*		Bénéfice imposable à 28 %	
		Bénéfice imposable à 15 %		Déficit	
				9 402	
2 Plus-values					
PV à long terme imposables à 15 %		Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15 %			
PV à long terme imposables à 19 %		Autres PV imposables à 19 %		PV à long terme imposables à 0 %	
				PV exonérées (art. 238 quinquies)	
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches					
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies		Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A		Pôle de compétitivité, art. 44 undecies	
Entreprise nouvelle, art. 44 septies		Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies		Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies	
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies		Zone franche Urbaine - Territoire entrepreneur, art. 44 octies A		Autres dispositifs	
Société d'investissement immobilier cotée		Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %	
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W					
dans le secteur du logement social, art. 244 quater X					
IMPUTATIONS SUR REVENUS D'IMPÔT					
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôt					
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.					
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5 %					
1- Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre					
2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée					
3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre					
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe					
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI ☒ NON ☐ Si oui, indication du logiciel utilisé SAGE COALA					
Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr . S'agissant des notices des liasses fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr .					
Nom et adresse du promoteur ou du responsable comptable			Nom et adresse du contrôleur		
SAS ECGA AUDIT EXPERTISE CONSEIL 60 RUE DU RENDEZ VOUS 75012 PARIS			Tél 0147272875		
CGA/OMGA			Viseur conventionné		
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné			Date 04042019 Lieu SIX FOURS PLAGES		
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné			Qualité et nom du signataire Président ERIC BUREAU		
			Signature		

* Pour les entreprises avec un exercice ouvert à compter du 1^{er} janvier 2019 et clos en cours d'année 2019, le taux normal d'IS est de 15 % (au lieu de 33 1/3 %). Dans ce cas précis, le taux d'impôt sur les sociétés appliqué doit être précisé en annexe libre de la liasse fiscale (cf. la rubrique « Nouveautés » de la notice du formulaire n° 2065-SD).

MINISTÈRE DE L'ACTION
ET DES COMPTES PUBLICS

SAE Experts-comptes Janvier 2019



DIRECTION GÉNÉRALE
DES FINANCES PUBLIQUES
N° 2067
(2019)

Formulaire obligatoire (article 54 quater
du Code général des impôts)

RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

ANNÉE 2018 ou exercice

Désignation de l'entreprise SAS 2NME

du

Adresse 101 Bis RUE REPUBLIQUE 83140 SIX FOURS PLAGES

au

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice ①								
NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ					ADRESSE COMPLÈTE			
1	BRIOTET JEAN MARCELIN POLYMAINTENANCIER				ENTREE A 109 RUE DE LA REPUBLIQUE 83140			
2	OSINSKI VIOLETTA FEMME DE CHAMBRE				La présentation Bat C Appt.33 131 ALLEE PRATALI 83500			
3	BUREAU ERIC PRESIDENT				101 Bis RUE REPUBLIQUE 83140			
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								

RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements (v. notice ⑥)	DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8
Montant des rémunérations de toute nature (v. notice ②)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice ③)	Valeur des avantages en nature (v. notice ④)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice ⑤)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4		aux véhicules et autres biens (v. notice ⑦)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice ⑧)	
1	2	3	4	5	6	7	8	9
1	14 096				14 096			14 096
2	11 210				11 210			11 210
3	635				635			635
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
**	25 940				25 940			25 940

**TOTAUX

B - AUTRES FRAIS		10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 69 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)		
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement		
Total		

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice ①) :			
Total des dépenses		Bénéfices imposables ⑨	
- de l'exercice 2018... (total col. 9 + total col. 10) ⑩	25 940	- de l'exercice 2018... ⑩	
- de l'exercice précédent ⑩	30 471	- de l'exercice précédent ⑩	1 471

Nom et qualité du signataire	ERIC BUREAU Président	À SIX FOURS PLAGES	le 04042019
		Signature,	

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.

2019	REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPOTS DE L'EXERCICE		2069RCI
Exercice du 01/ 01 au 31 / 12 ou au titre de l'année N Néant			
PME au sens communautaire			X
Régime de l'intégration fiscale (article 223 A du CGI) : la société mère du groupe doit souscrire le formulaire n° 2069-RCI pour chacune des sociétés du groupe y compris sa propre déclaration (article 49 septies Q de l'annexe III au CGI)			
Si vous êtes la société mère, cocher la case ci-contre			
Dans ce cas, indiquer la dénomination, adresse et SIREN de la société du groupe pour laquelle les réductions et crédits d'impôt sont déclarés (y compris pour les crédits et réductions d'impôt de la société mère)			
I - REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPOT DISPENSES DE DECLARATION SPECIALE			
Crédit d'impôt		Montant	
CIC		1 518	
Réduction d'impôt en faveur du mécénat - montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'UE ou de l'EEE			
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (complément)			
dont crédit d'impôt relatif aux rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM			
Dont montant préfinancé			
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt hors rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM		25 305	
Montant des rémunérations n'excédant pas 2,5 SMIC versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM			
Montant des rémunérations (hors DOM) éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L.3141-30 du code du travail			
Montant des rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L.3141-30 du code du travail			
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés			
II - CREDITS D'IMPOT AVEC DEPOT OBLIGATOIRE D'UNE DECLARATION SPECIALE			
Crédit d'impôt		Montant	
Crédit d'impôt en faveur de la recherche - dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses situées dans les DOM			
PRECISIONS SUR L'UTILISATION DES CREDITS D'IMPOTS (Utilisation de la valeur AUT = Autres crédits d'impôts)			
III - CAS PARTICULIERS			
CI déposé en cas de cessation au titre de l'année N		Montant	
CI déposé au titre de l'année civile N-2, N-1 en cas d'exercice de plus de 12 mois		Montant	

ANNEXE LIBRE 1

SAS 2NME

ANNEXLIB01
(2019)Ce document contient une mention expresse (art. 1727 II 2 du CGI) ☐

CICE 2018 SOIT 1518.32 EUROS UTILISES DANS SON INTEGRALITE POUR LA RECONSTITUTION DU FOND DE

ROULEMENT DE L'ENTREPRISE

SAGE Expertise-comptables Janvier 2019

Greffes du Tribunal de Toulon

CS 30509

Bd du Marechal Leclerc

83041 Toulon cedex

Nos ref : 79124673900019

Objet : Résolution D'affectation Résultats 2018 a 2021

hôtel Clos Des Pins

S A S 2 N M E

101 Bis Rue République

83140 Six Fours Les Plages

Six Fours Les Plages Le 16 Mai 2022

A L'attention de Daniel

Bonjour Monsieur,

Suite à notre conversation téléphonique du jour.

Je soussigné Éric Bureau agissant en qualité de Président de la SAS 2 NME avec l'accord de Mme Bureau Nathalie née Grandazzi confirmons le report à nouveau des bilans 2018,2019,2020 et 2021.

Cordialement.

Eric Bureau

Président de la SAS 2 NME

SAS 2 NME LE CLOS DES PINS

101 Bis rue de la République

83140 SIX FOURS LES PLAGES

Tél : 04 94 25 43 63 Fax : 04 94 07 63 07

Siret : 791 246 739 00019 Ape : 5510 Z

